Pour la Cité humaine - Les Droits du piéton

7, rue Major Martin – 69001 LYON

Association déclarée à la Préfecture du Rhône depuis 1975

Le 1er juin 2021

Pierre RAUZADA
Président

pierre-henri.rauzada@orange.fr
www.pietons69.e-monsite.com

Objet : remerciements.

Lyon 9e Adt / Créer – Fiche N°09 D

A l'attention de monsieur Quentin CARPENTIER
Adjoint à la Maire du 9e Adt

Monsieur,

Ce fut long, très long, trop long. Trois ans entre la première demande effectuée par Yves GASCOIN (mars 2018) et la réalisation finale de cette demande : mai 2021. Avec de multiples relances de notre part durant ces trois années pour obtenir simplement deux abaissements de trottoirs et la création d'un passage-piétons rue des Plâtriers / avenue Sidoine Apollinaire.

Pour autant, je ne peux pas ne pas vous remercier sincèrement d'avoir repris notre demande non aboutie pour la finaliser et d'être intervenu après des Services concernés au Grand Lyon – je suppose la Subdivision territoriale VTPCN – et ce afin que le passage-piétons soit enfin marqué au sol : ➔ voir photo page 2.

Espérons toutefois que nos prochaines demandes, toujours totalement légitimes pour assurer la sécurité et le confort des piétons, seront réalisées plus vite si elles sont approuvées politiquement par la Mairie du 9e Adt.

Je vous adresse, Monsieur l'Adjoint, mes sincères salutations.

M. Pierre RAUZADA

Copie pour information :
- M. Fabien BAGNON / Vice-président métropolitain
- Mme Valérie MARCHAND / Responsable VTPCN – Le Grand Lyon
- Le Progrès